

# Informations NDS 9/2023



## Release 5.0 du 8 novembre 2023

---

Chères utilisatrices et chers utilisateurs de la BDNS

Le mercredi 8 novembre 2023, une nouvelle version a été mise en place. Nous vous informons ci-après des adaptations effectuées.

<b>1. Formation des jeunes .....</b>	<b>2</b>
1.1 Cours/camps .....	2
1.2 Contrôle de présence aux cours .....	2
1.3 Grandeur de contrôle.....	2
1.4 Importation d'aides-moniteurs .....	3
<b>2. Formation des cadres J+S et esa.....</b>	<b>3</b>
2.1 Formulaire APG/Indemnité journalière.....	3
2.2 Plan de cours.....	4
2.3 Profils pour les participants .....	4
<b>3. Généralités .....</b>	<b>4</b>
3.1 Time-out BDNS .....	4
3.2 Tâches et notifications.....	4
3.3 Afficher le compte d'utilisateur .....	4
3.4 Complément au répertoire des codes postaux/locaux .....	5
<b>4. Prochaine release .....</b>	<b>5</b>
<b>5. Service clients.....</b>	<b>6</b>

# 1. Formation des jeunes

## 1.1 Cours/camps

Lors de l'inscription ultérieure d'un camp, la durée maximale d'un an de l'offre n'était pas contrôlée. Cela a eu pour conséquence que les cours et les camps contenus dans les offres qui dépassaient cette durée maximale en raison d'une inscription ultérieure à un camp ont été bloqués. L'erreur a pu être corrigée.

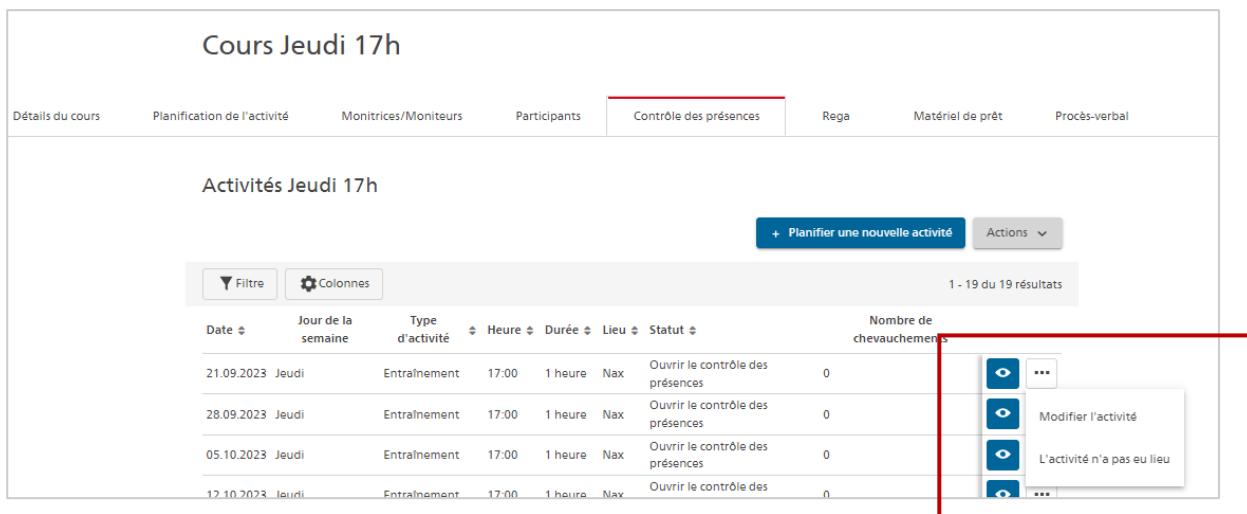
### Procédure pour les offres concernées

Dans un premier temps, nous allons corriger ou recalculer dans les prochains jours la durée de toutes les offres qui durent plus de 54 semaines. Comme la durée trop longue provient le plus souvent de camps annoncés ultérieurement qui ont été supprimés, la majorité des offres seront ainsi corrigées.

Nous analyserons individuellement les offres restantes et les réduirons. Les offres qui ont déjà été conclues ne seront pas modifiées.

## 1.2 Contrôle de présence aux cours

Comme pour les camps, un clic sur l'icône "œil" dans la zone "Contrôle des présences" permet désormais d'accéder directement aux activités.



Date	Jour de la semaine	Type d'activité	Heure	Durée	Lieu	Statut	Nombre de chevauchements
21.09.2023	Jeudi	Entrainement	17:00	1 heure	Nax	Ouvrir le contrôle des présences	0
28.09.2023	Jeudi	Entrainement	17:00	1 heure	Nax	Ouvrir le contrôle des présences	0
05.10.2023	Jeudi	Entrainement	17:00	1 heure	Nax	Ouvrir le contrôle des présences	0
12.10.2023	Jeudi	Entrainement	17:00	1 heure	Nax	Ouvrir le contrôle des présences	0

En outre, la colonne "Chevauchements" est désormais également affichée dans pour les camps.

## 1.3 Grandeur de contrôle

### Présence aux cours

Dans certains cas, la BDNS a indiqué une valeur trop élevée pour la grandeur de contrôle "Présence aux cours". Nous avons adapté cette grandeur de contrôle afin que les valeurs soient désormais toujours correctes.

### Chevauchements

Lorsqu'il y avait beaucoup de chevauchements dans une offre, l'exportation ne fonctionnait pas. Ceci est maintenant corrigé. Veuillez noter que la préparation du fichier Excel prend toutefois un certain temps.

## 1.4 Importation d'aides-moniteurs

Lors de l'importation du contrôle des présences, il n'était jusqu'à présent pas possible de définir les présences des assistants. Un message d'erreur apparaissait et l'ensemble de l'importation était bloqué par des personnes ayant cette fonction. Cette importation a été étendue. Il est donc désormais possible d'inclure des aides-moniteurs dans la liste d'importation.

Important : dans la liste, il n'existe pas de fonction d'aide-moniteur. Lors de l'importation, il suffit de définir si une personne appartient au domaine "Moniteurs/trices" ou au domaine "Participants/es".

Veuillez tenir compte des points suivants lorsque vous remplissez le fichier CSV:

Position dans le fichier	Nom de la colonne	Champ obligatoire	Exemples
1	N° PERSONNEL	Oui	123456789
2	FONCTION	Oui	Participant/e, moniteur/trice <sup>1</sup>

## 2. Formation des cadres J+S et esa

### 2.1 Formulaire APG/Indemnité journalière

En ce qui concerne la carte APG et le formulaire d'indemnités journalières, les modifications/corrections suivantes ont été apportées :

- Contrôle correct de l'âge de la retraite : les personnes (hommes 65 ans et femmes 64 ans) ont encore droit aux APG pour le mois au cours duquel elles atteignent l'âge de la retraite. A partir du mois suivant, elles n'ont plus droit aux APG et, par conséquent, aucune carte APG/formulaire d'indemnités journalières n'est imprimé pour elles.
- Adaptation de l'affichage des dates de cours dans le formulaire APG (ch. 2.1 : période de cours) : Les dates exactes pour lesquelles une personne a droit à l'APG sont listées.

Exemple : un cours dure du 12.09.2023 (17:00 heures) au 17.09.2023 (16:00 heures). Les participants à ce cours reçoivent 5 jours d'APG (le premier jour de cours dure moins de 6 heures, il ne donne donc pas droit à des APG) pour autant qu'ils soient présents pendant toute la durée du cours. Si Hans Muster était absent le 14.09.2023, les dates suivantes figurent sur le formulaire APG : 13.09.2023 au 13.09.2023 et 15.09.2023 au 17.09.2023. Total des jours de cours indemnisés : 4.

- NPA des localités en dehors de la Suisse : Correction de l'erreur qui faisait que les NPA des localités en dehors de la Suisse n'étaient pas affichés.

## 2.2 Plan de cours

Dans le plan des cours, il est désormais possible de rechercher des cours au Liechtenstein dans le champ "Canton" de la recherche avancée.

Actuellement, "Liechtenstein" apparaît encore à la fin de la liste déroulante, cela sera corrigé ultérieurement.

## 2.3 Profils pour les participants

Jusqu'à présent, le profil (A, P ou N) était calculé uniquement lors de l'inscription et une autre fois le premier jour de cours.

Désormais, le profil est mis à jour quotidiennement après l'inscription. Cela permet de garantir que les participants qui ont suivi entre-temps une formation ou un perfectionnement, ou qui ont été actifs dans un cours ou un camp, reçoivent le profil correct dans le cours/module concerné.

# 3. Généralités

## 3.1 Time-out BDNS

Le "time-out" (déconnexion automatique de la BDNS) a été considérablement prolongé. Pour des raisons de protection des données, il est donc impératif que les utilisateurs de la BDNS verrouillent leur appareil lorsqu'ils quittent leur poste de travail.

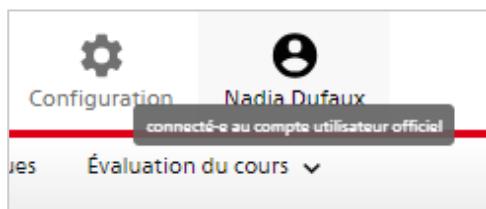
## 3.2 Tâches et notifications

Dans certains cas, les tâches/notifications ne s'affichaient pas dans le compte d'utilisateur correct. Cette erreur est désormais corrigée. D'autres adaptations concernant les tâches/notifications suivront.

Remarque : après la release, les instances d'autorisation ont reçu dans une constellation spéciale des tâches/notifications qui ne peuvent être ni ouvertes ni exécutées. Cette erreur sera corrigée dans la prochaine version.

## 3.3 Afficher le compte d'utilisateur

En déplaçant le curseur sur l'icône au-dessus du nom d'utilisateur, le compte d'utilisateur actuel s'affiche.



### 3.4 Complément au répertoire des codes postaux/locaux

Les codes postaux/localités suivants ont été ajoutés :

CODE POSTAL	Lieu	District	Cte
1958	St-Léonard	Sierre	VS
1962	Pont-de-la-Morge (Sion)	Sion	VS
1965	Granois (Savièse)	Sion	VS
1965	Roumaz (Savièse)	Sion	VS
1965	Ormône (Savièse)	Sion	VS
1965	Mayens-de-la-Zour (Savièse)	Sion	VS
1965	Savièse	Sion	VS
1965	Diolly (Savièse)	Sion	VS
1965	La Muraz (Savièse)	Sion	VS
1965	Chandolin (Savièse)	Sion	VS
1965	Drône (Savièse)	Sion	VS
1965	Monteiller (Savièse)	Sion	VS
1965	St-Germain (Savièse)	Sion	VS
1967	Bramois	Sion	VS
1971	Champlan (Grimisuat)	Sion	VS
1974	Arbaz	Sion	VS
1977	Icogne	Sierre	VS
1991	Arvillard (Salins)	Sion	VS
1993	Veysonnaz	Sion	VS
3073	Muri b. Berne	Berne-Mittelland	BE
3074	Muri b. Berne	Berne-Mittelland	BE
3075	Rüfenacht BE	Berne-Mittelland	BE
3075	Vielbringen b. Worb	Berne-Mittelland	BE
3963	Crans-Montana 2	Sierre	VS
3963	Crans-Montana 1	Sierre	VS
5201	Brugg AG	Brugg	GT

### 4. Prochaine release

La prochaine release est prévue pour décembre. Nous vous informerons en temps voulu.

## 5. Service clients

Comme toujours, nous sommes à votre disposition pour répondre à vos questions sur la BDNS :

→ [info-js@baspo.admin.ch](mailto:info-js@baspo.admin.ch)

Merci d'en avoir pris connaissance.

Meilleures salutations

Nadia Dufaux  
Responsable de la base de données nationale pour le sport

### Liens intéressants sur la BDNS :

- Liste des FAQ pour cantons/partenaires ([Extranet](#)) et [esa](#)
- Liste des erreurs pour les cantons/partenaires J+S ([Extranet](#)) et [esa](#)
- Informations générales / modules d'apprentissage (site web) [J+S](#) et [esa](#)
- Plans des cours publics [J+S](#) et [esa](#)
- [Courrier des partenaires](#)

#### **Destinataires:**

- Cantons: membres de la CRCS, responsables J+S, responsables de la formation des cadres, responsables de la formation des jeunes
- Fédérations: direction/comité de direction, responsables de la formation J+S, coachs J+S de la fédération
- Organisations partenaires esa
- OFSPO: collaborateurs SJA, UMA, Maw